



**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEBOIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Marc LONGATTE, Maire.

**Présents:** Marc LONGATTE Maire, Carine DUCHANAUD, Bernard GUYOT, Ghislaine CROST, Jean-Luc LAMBERT Adjoints, Franck BALMON, Thierry ROUX, Odile DAVID, Catherine THOLLON.

**Absents :** Isabelle FRADIN DE BELLABRE, Yves MERMIN, Dominique BERGER, Cécile VIGIER (excusés), Cyril CAVET.

**Secrétaire de séance :** Carine DUCHANAUD, assistée de Gisèle BAUDIN (secrétaire de mairie).

**Date de convocation :** 07 juin 2019

Monsieur Marc LONGATTE, Maire a procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 MARS 2019 :**

Après lecture, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**2 – PRESENTATION DES COMPTEURS LINKY :**

Une présentation des compteurs Linky est faite au Conseil Municipal par un agent ENEDIS. 682 compteurs vont être posés dans la commune à partir du mois d'octobre 2019.

La pose du compteur est obligatoire. Chaque foyer recevra un courrier d'information avant l'intervention.

**3 – TRAVAUX FORET COMMUNALE :**

Le programme des travaux à effectuer en forêt communale pour l'année 2019 par l'Office National des Forêts est reporté en 2020.

**4 – OFFICE NATIONAL DES FORETS :**

Alerté par les représentants des personnels de l'O.N.F. sur la situation critique de leur établissement et inquiet des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier, le Conseil apporte son soutien aux personnels de l'O.N.F.

## **5 – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT :**

Une liste de créances ne pouvant être recouvrées pour diverses raisons, présentée par la trésorerie, est admise en non valeurs pour un montant de 664,25 €.

## **6 – BUDGET COMMUNE :**

A la demande de la Trésorerie, les modifications suivantes sont apportées au budget 2019 :

### Investissement

Recettes : Article 2805 : - 1 000 €

Dépenses : Article 2313-13 : - 1 000 €

### Fonctionnement

Recettes : Article 777 : + 2 €

Dépenses : Article 022 : + 2 €

## **7 – PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES (PDIPR) :**

Le Conseil autorise la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain à demander au Département l'inscription au PDIPR des chemins ruraux et sentiers propriétés de la Commune.

## **8 – FOUR PLACE DE LA VERCHERE :**

Une demande de subvention a été faite à la Région à hauteur de 50 % du coût du projet soit 12 367 €. Celle-ci est en attente de validation par la Région.

## **9 – BAR DU CLOS :**

L'entreprise AC DESIGN de DECINES-CHARPIEU a été retenue suite à un appel d'offres pour la fourniture et la pose d'une véranda aluminium pour un montant de 68 454 € HT. Des devis pour la maçonnerie, le carrelage et l'électricité sont attendus.

Un fonds de concours de 38 000 € est accordé par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

## **10 – BOULANGERIE :**

Une étude est en cours pour le remplacement du four devenu vétuste, énergivore et non adapté à la production du pain journalier. Une subvention sera demandée à la Région.

La commune étant propriétaire du fonds de commerce, l'entretien du matériel est à sa charge. La commune se doit de faire le maximum pour la survie des commerces de proximité.

## **11 – STATION D'EPURATION :**

Deux sociétés ont répondu à l'appel d'offres. Le choix de l'entreprise se fera à réception du rapport technique des offres.

## **12 – REPAS CANTINE SCOLAIRE :**

Le contrat de livraison des repas est reconduit avec la société Bourg Traiteur pour l'année scolaire 2019/2020. Le prix des repas est inchangé.

### **13 – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :**

Délégation de pouvoir est donnée au Maire concernant 29 points listés dans l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pour le point 27 concernant le dépôt des autorisations d'urbanisme demandé par la Préfecture.

### **14 – PERSONNEL COMMUNAL :**

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : la demande de mutation de l'ATSEM titulaire est acceptée. Un agent titulaire du concours d'ATSEM sera recruté à la rentrée 2019.

Adjoint technique : Le renouvellement pour un an de la mise en disponibilité d'un agent du service cantine/périscolaire est accepté.

Adjoint technique contractuel : le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée de six mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### **15 – DIVERS :**

- Parking de Bouis : l'intervention d'ENEDIS est prévue entre le 15 et le 30 juillet 2019. Compte tenu des congés d'été des entreprises, la date de démolition du bâtiment sera donnée ultérieurement.
- Conteneurs ordures : l'installation de 3 conteneurs enterrés sur la Place de la Verchère par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (ordures ménagères, verre et collecte sélective) est à l'étude.
- Distribution de comprimés d'iode : des courriers d'information sont en cours d'acheminement.

VILLEBOIS, le 21 juin 2019

Le Maire,  
Marc LONGATTE

C. DUCHANAUD

B. GUYOT

G. CROST

J-L. LAMBERT

F. BALMON

T. ROUX

O. DAVID

C. THOLLON

